

#### **SEPTEMBRE 2020**

# Politique d'investissement

# Pétrole et gaz



OFI Asset Management souhaite réduire progressivement ses investissements dans les entreprises d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole, jusqu'à une exclusion totale du pétrole avant 2050.

### La démarche d'OFI Asset Management

La démarche d'OFI Asset Management, en tant qu'acteur du financement de l'économie, est d'agir pour le compte de ses clients en investisseur responsable et de contribuer aux objectifs visés par l'Accord de Paris sur le climat :

- Atteindre la neutralité des émissions de GES « Zéro émission nette » en 2050
- Limiter le réchauffement climatique sous la barre des 2°C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici à 2100

Le Groupe OFI a décidé d'adopter une politique volontariste de réduction progressive de ses investissements dans les sociétés d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole., avec un objectif de zéro investissement dans le pétrole d'ici 2050.

C'est bien une course contre la montre qui a démarré pour atteindre l'objectif fixé par l'Accord de Paris de réduction du réchauffement climatique sous la barre des 2°C avant 2100, avec une première échéance dès 2050 visant une neutralité des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), soit « zéro émission nette ».

Si l'échéance paraît encore lointaine, les mesures à prendre relèvent d'un état d'urgence et d'une nécessaire mobilisation de tous pour préserver l'avenir de la planète et des hommes.

Cette réduction sera aussi rapide que possible, mais progressive afin d'assurer une transition juste, sans risquer une rupture économique. Tout événement pouvant avoir un effet à la baisse sur l'offre et la demande, tel que des évolutions réglementaires ou l'émergence de solutions technologiques pourrait conduire à accélérer la vitesse de sortie de nos investissements dans ce secteur.

En effet, nos économies sont aujourd'hui fortement dépendantes du pétrole, une ressource à la fois limitée et fortement émettrice de GES. Et si nous ne pouvons pas raisonnablement envisager de faire sans les hydrocarbures, au risque de mettre brutalement nos économies en péril, nous devons faire mieux, notamment en veillant à ce que le processus de production soit le plus respectueux possible de l'environnement et de l'homme.

Nos économies consomment toujours plus de pétrole. En cause, les principaux postes de consommation. En tête la demande pour le transport, qui représente 58% de la consommation mondiale (lire <u>ici</u>). Et celui-ci continue de se développer. Le parc de véhicules, qui s'établit actuellement à 1 milliard de véhicules, devrait doubler d'ici 2050 et il se vend 100 millions de véhicules par an. Les trafics aérien et maritime sont également attendus en hausse en lien avec le développement économique.

La technologie de la mobilité électrique évolue et pourrait nous aider, mais les contraintes actuelles de production limitent le potentiel de développement. Ainsi, dans les 3 ans à venir, on ne sera pas en mesure de produire plus de 5 millions de véhicules 100% électriques par an. Le nombre de véhicules thermiques va donc continuer à évoluer à la hausse pour longtemps. Cela implique que le meilleur moyen de réduire notre consommation de pétrole pour le transport consiste à développer les transports en commun, le covoiturage et, surtout, la réduction de l'usage de la voiture et l'optimisation des moteurs des véhicules thermiques. Pour atteindre l'objectif de réduction des émissions fixé pour le secteur des

transports en France, il faudrait doubler le rythme actuel d'amélioration de l'efficacité énergétique des moteurs (lire <u>ici</u>, page 10).

Quoi que l'on en dise, nous avons encore besoin de pétrole pour longtemps. Il est donc impossible si l'on veut faire une transition responsable qui permette à l'économie de se maintenir, de se passer totalement de pétrole à court, moyen et long terme. Sans pétrole, les systèmes logistiques s'effondrent, et il ne faudrait que quelques jours pour désorganiser pour plusieurs mois les chaînes d'approvisionnement et amputer durablement la croissance mondiale.

Or, la production de pétrole n'est pas illimitée. Et quelle que soit la taille des réserves, c'est l'équilibre entre l'offre et la demande à chaque instant qui définit le prix. Les limites de production, ainsi que les contraintes écologiques, qui pèsent sur le recours à cette ressource, combinées à la forte dépendance des économies à cette ressource pourraient contribuer à une inflation des prix rendant nos économies très vulnérables.

OFI Asset Management a ainsi décidé d'exclure progressivement de ses portefeuilles les entreprises du secteur pétrolier, en commençant par les techniques les plus controversées compte tenu de leur impact négatif sur l'environnement.

Tous les pétroles ne se valent pas, et il faut distinguer le pétrole conventionnel, dont l'exploitation se fait par simple forage, des gaz et pétroles non conventionnels tels que les pétroles de schiste ou de roche mère, les sables bitumineux et les pétroles lourds, dont les techniques d'extraction par fracturation hydraulique sont beaucoup plus complexes et émettent davantage un gaz, le méthane, parmi les plus puissants gaz à effet de serre, responsable de près du quart du réchauffement climatique selon les experts.

De son côté, l'extraction du pétrole et du gaz en Arctique, ou en eaux profondes, si elle ne présente pas en soi de danger immédiat, augmente les risques en raison des conditions extrêmes d'exploitation. Elle pourrait avoir des effets très importants sur la biodiversité, et des conséquences irréversibles si un accident tel qu'une marée noire ou une fuite de pétrole se produisait.

Adopter une politique d'exclusion progressive des sociétés extractrices de pétrole et de gaz non conventionnel est aussi une manière pour OFI Asset Management d'anticiper les risques, et de prémunir ses clients contre une possible dépréciation d'actifs qui pourrait survenir à plus ou moins longue échéance, en fonction des différents scenarios possibles.

Une démarche qui se veut à la fois responsable et pragmatique.

Responsable, car OFI Asset Management entend, par son engagement actif auprès des acteurs du secteur pétrolier et gazier, les inciter à adopter de bonnes pratiques et tendre vers l'objectif de réduction des GES prévu par l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique.

Pragmatique, car OFI Asset Management a conscience que la production pétrolière et de gaz reste, dans l'état actuel des connaissances et des alternatives possibles encore indispensable au bon équilibre de l'économie mondiale.

## EN CONSÉQUENCE,

Dans le cadre de sa politique d'investissement, OFI Asset Management a défini un calendrier et des règles de priorité lui permettant de réduire progressivement ses investissements dans les entreprises du secteur pétrolier et gazier, en tenant compte du scénario de développement soutenable (SDS) de l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie) ainsi que des préconisations de la Task Force on Climate Related Financial Disclosures (TCFD).

#### Un programme qui se décline de la manière suivante :

- 1. Sortie totale du secteur des pétroles et gaz de schiste et des sables bitumineux en 2030
  - a. 1<sup>ère</sup> étape : exclusion des acteurs réalisant plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du pétrole, gaz de schiste et des sables bitumineux, dès 2020.
  - b. 2<sup>e</sup> étape : exclusion des acteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du pétrole, gaz de schiste et des sables bitumineux, dès 2025.
  - c. 3e étape : sortie totale au plus tard en 2030.
- 2. Sortie totale des acteurs investissant dans des puits en Arctique ou en eaux profondes en 2040.
  - a. 1<sup>ère</sup> étape : exclusion des acteurs du secteur initiant de nouveaux projets d'exploration en Arctique ou en eaux profondes à partir de 2030.
  - b. 2<sup>e</sup> étape : exclusion totale des acteurs du secteur extrayant du pétrole et du gaz de puits en Arctique ou en eaux profondes à partir de 2040.
- 3. Sortie totale du secteur pétrolier en 2050.
  - a. 1<sup>ère</sup> étape : OFI Asset Management réduira progressivement ses positions à partir de 2040. Seuils à définir.
  - b. 2e étape : sortie totale du secteur au plus tard en 2050.

Les acteurs affichant un programme de sortie du pétrole et/ou de projets visant à une neutralité carbone en 2050 validés par les Science Based Target (SBT) resteront éligibles aux investissements d'OFI Asset Management, à l'exclusion des sociétés extractrices d'hydrocarbures de schiste et sables bitumineux. À noter qu'il n'y aura pas de renforcement des investissements tant que les engagements ne seront pas concrétisés.

Pour les sociétés d'extraction de gaz conventionnel : seuils et échéances à préciser en fonction de l'offre et de la demande pour rester dans une logique volontariste mais pragmatique.

Les émissions de Greenbonds des acteurs du secteur resteront également éligibles.

Cette politique s'applique à tous les OPC ouverts dont la gestion directe est assurée par OFI Asset Management, et sera systématiquement proposée aux clients dans le cadre de la gestion sous mandat.

#### **LEXIQUE**

#### Le pétrole

Le pétrole est une énergie qui a révolutionné notre société. Son développement a rendu possible l'automatisation d'un grand nombre de tâches de production, aussi bien dans le domaine industriel (machines-outils) qu'agricole (tracteurs, moissonneuses...). Ceci est lié à l'une des caractéristiques essentielles du pétrole : c'est une énergie très dense. À titre de comparaison, il y a autant d'énergie dans un litre de pétrole (10 KWh) que dans les bras de 200 hommes au travail pendant une longue journée (0,05 KWh)! Les gains de productivité ainsi réalisés ont permis la croissance que nous avons connue depuis la fin du XIXe jusqu'au début du XXIe siècle.

Mais cette énergie est une énergie carbonée, dont la combustion émet du CO2, l'un des principaux Gaz à Effet de Serre. Et sur les 30 dernières années, le rythme s'est accéléré : nous avons émis plus de 50% des émissions de CO2 réalisées durant les deux derniers siècles ! (lire <u>ici</u>). Par ailleurs, les émissions de CO2 ont augmenté de 55% sur les 20 dernières années (lire <u>ici</u>).

Or, la production de pétrole n'est pas illimitée.

#### Pétroles conventionnels et non conventionnels

Le caractère « non-conventionnel » ne distingue pas le processus de formation du pétrole, mais la composition de la roche dans laquelle il se trouve et par là, les techniques employées pour son extraction.

Pour le pétrole conventionnel, les hydrocarbures formés au niveau de la roche-mère migrent vers une roche poreuse et perméable (appelée réservoir). Ils s'y accumulent et forment des gisements dont l'exploitation se fait par simple forage.

Les pétroles non conventionnels regroupent les pétroles de schiste ou de roche mère, les sables bitumineux et les pétroles lourds.

#### Le pétrole et le gaz de schiste, ou pétrole ou gaz de roche mère

Ce sont des énergies fossiles qui sont extraites de couches géologiques imperméables d'où ils n'ont pas pu migrer. Si la technique est éprouvée et existe depuis les années 50, son développement n'a pu se faire qu'à partir de la fin des années 2000 grâce à la combinaison d'un prix élevé du pétrole et du gaz et de taux d'intérêt très bas rendant le financement très compétitif. Il s'agit de pratiquer un forage horizontal dans la couche géologique visée, avant d'opérer une fracturation hydraulique. Pour les sables bitumineux ou les pétroles lourds, les caractéristiques physiques du pétrole, visqueux voire solide, ne permettent pas une exploitation conventionnelle (lire <u>ici</u>).

Les techniques d'extraction du pétrole et du gaz non conventionnel s'avèrent plus complexes, en ayant recours notamment à la fracturation hydraulique.

#### Les sables bitumineux

Essentiellement situés au Canada, les exploitations de sables bitumineux consistent à extraire du pétrole très visqueux (le bitume) mélangé à du sable. Pour ce faire, une grande quantité d'eau chauffée est utilisée pour liquéfier le bitume et ainsi pouvoir le récupérer.

Le sable bitumineux souffre ainsi des mêmes problèmes de consommation et contamination d'un grand volume d'eau que le pétrole de schiste.

Mais la difficulté que requiert son extraction entraîne aussi des émissions de CO2 de 4 à 6 fois supérieures à celle de l'extraction du pétrole conventionnel. A cela s'ajoute l'émission d'oxyde d'azote et d'oxyde de soufre, eux aussi polluants.

Enfin, à l'issue de l'extraction du bitume, les compagnies se retrouvent avec des quantités énormes de sable contaminé et mélangé avec de l'eau, des produits chimiques et des restes d'hydrocarbures, confinés dans des barrages potentiellement dangereux pour l'écosystème et la biodiversité (lire <u>ici</u>. Cliquez sur les liens pour développer chaque point).

#### La fracturation hydraulique

Cette méthode, qui permet de récupérer les hydrocarbures, s'accompagne également de la récupération d'un gaz, le méthane, parmi les plus puissants gaz à effet de serre. Or, compte tenu du coût nécessaire à la valorisation de ce produit, la plupart des producteurs de pétrole préfèrent brûler ce gaz sous forme de torchères (appelé le « flaring ») qui entraînent un important relâchement de CO2 dans l'atmosphère. En plus de cette pollution au CO2, les installations pétrolières (puits, pipelines...) laissent passer des fuites de méthane. Certains estiment que ces fuites pourraient être responsables de près du quart du réchauffement climatique (lire ici)!

L'exploitation du gaz de schiste rejette elle aussi de grandes quantités de méthane pendant le processus d'extraction.

Par ailleurs, la fracturation hydraulique, comme son nom l'indique, utilise de grandes quantités d'eau. Et avec le développement de cette technique d'extraction aux États-Unis ces dernières années, la quantité d'eau consommée a fortement augmenté. Ainsi, entre 2011 et 2016, la quantité d'eau utilisée pour la fracturation de chaque puits a progressé de 770%, selon une étude réalisée par l'université de Duke. Dans le même temps, le volume d'eau contaminée récupérée dans chaque puits (un puits renvoie du pétrole, du gaz, mais il contient aussi de l'eau qui s'ajoute à l'eau injectée) a connu une augmentation allant jusqu'à 1 440% (lire ici)! Ce développement pourrait poser de graves problèmes, en particulier dans les zones arides ou semi-arides de l'ouest américain où se situent certains des bassins de pétrole de schiste et où l'eau est plutôt rare.

Qui plus est, le recours à la fracturation des sols, et la réinjection dans des puits souterrains des eaux usées récupérées en sortie de puits sont les premières sources de tremblements de terre d'origine humaine et pourraient se poursuivre pendant plusieurs années (lire <u>ici</u> et <u>ici</u>).

#### Scénario de développement soutenable (SDS) de l'AIE

Il se compose de trois phases :

La première, qui s'étend de 2020 à 2030, prévoit une réduction nécessaire de la demande mondiale de pétrole de 11%. En supprimant majoritairement les sociétés opérant dans le pétrole et le gaz de schiste et dans les sables bitumineux dès 2020, OFI Asset Management supprime le financement d'une partie de l'industrie qui assure aujourd'hui environ 12% de la production mondiale de pétrole.

La seconde phase s'étend de 2030 à 2040 et nécessite une baisse de la consommation mondiale de 24%. En réduisant progressivement ses investissements dans les sociétés opérant l'exploration puis la production de pétrole et de gaz en Arctique ou en eaux profondes sur cette période, OFI Asset Management s'assure d'une réduction de l'offre équivalente. En effet, le pétrole Arctique représente aujourd'hui 10% de la production mondiale et les forages en eaux profondes devraient compter pour 11% de la production en 2035.

La troisième phase du scénario de l'AIE s'étend de 2040 à 2050 et ne comprend pas d'objectif chiffré. OFI Asset Management continuera à réduire son investissement au secteur pétro-gazier durant cette période, jusqu'à l'exclure totalement de tous ses portefeuilles en 2050.

Achevé de rédiger le 24/09/2020